CONDITIONS :

DIX PIASTRES PAR AN—payable six mois d'avance.

A mon abonnement ne sera arrêté, à moins que les arrérages ne soient payés, et à moins que celui qui voudra suspendre son abonnement, n'en ait fait connaître son intention par écrit au BUREAU DE L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.

Les annonces seront insérées en ANGLAIS ET EN FRANCAIS, à raison de deux piastres par carré de chaque langue pour la première insertion, et 50 cents pour les insertions subséquentes. Le carré est de DIX LIGNES, ou moins.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'ils les arrêtés, sans frais de ceux qui les auront envoyés.

On prend des abonnements à l'année, pour publier les avis, à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées à l'Editeur doivent être affranchies ; dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

POUR PASCAGOULA.

Et autres lieux intermédiaires —

Le bateau à vapeur **MARIETTA**, capit. Rhodes, partira du bas du chemin-à-coulisses, tous les samedis à 6 heures P. M. et ira à la Mobile, lors qu'il aura suffisamment de fret ou passage offert. Le bateau a d'excellent emménagements pour les passagers, s'adresser à bord. 19 juin—6m THOMAS RHODES.

POUR MATAMOROS.

La goélette bien connue **PEARL**, capitaine Chester. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à

CARRIERE & BORDUZAT,
21 juillet rue St. Louis, No. 11

POUR TAMPICO.

La goélette **TWO-BROTHERS**, capitaine Harper. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine, ou à BENJ. BOOTH & CO,
17 juillet rue Bienville, N° 47

A LOUER.—Une Maison de 7 appartemens, un office, un établissement dans la cour pouvant loger quinze esclaves, une écurie &c. située rues Mandeville et Amour. CHS. HATREL,
23 juin rue de Chartres, No. 123.

A LOUER.

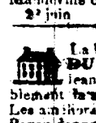

La belle maison connue sous le nom de **HOTEL DU LAC** située à l'embouchure du Bayou St. Jean, sur le site élevé de l'ancien port, incontestablement la situation la plus agréable des bords du lac. Les améliorations récentes des routes des deux côtés du Bayou donnent l'assurance que les améliorations ne seront pas interrompues.

Le mobilier peut être pris à une raisonnable évaluation et les conditions seront libérales.

Pour une personne active et industrieux il s'offre rarement d'aussi belle occasion d'employer son capital. On peut prendre possession de suite. Pour plus de renseignement, s'adresser à

B. BOOTH & Co.

A louer à bon marché.

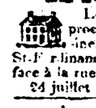

Le soussigné offre à louer à partir du 1er. août prochain, une fort jolie maison avec jardin, cuisine, écurie et remise, entre la rue du Port et la rue St. Ferdinand, faisant d'une part face au fleuve et de l'autre face à la rue Victoire.

24 juillet THEODORE NICOLET

A LOUER.

Le beau **MAGASIN** à 3 étages que MM. Gurlie & Guillot viennent de bâtir dans la rue Jefferson, à côté de celui de M. Hermann; s'adresser à M. DELPUECH, pharmacien, rue de Chartres, presqu'en face de la rue Jefferson. 17 mai—3.

A LOUER.

Pour entrer de suite en possession, une **MAISON** en briques à deux étages, rue Foucher, entre Julie et St. Joseph, s'adresser à

TOURNE & BECKWITH,
7 mai rue de la Nouvelle-Levée. No. 15.

A LOUER.—Le premier étage de la Maison No. 54, rue Toulouse. Aussi, la Maison à étage No. 85, située dans la même rue. Pour plus amples renseignements, s'adresser au No. 11, rue St. Louis.
15 mai

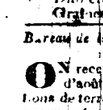

Reçu par le Bolivar, et à vendre par Mme. Veuve Dupuis, encoignure des rues de Chartres et Toulouse.
Fromage pâte grasse,
Fromage de Gruyère,
Dito écoûte rouge,
Gratins fraîches de jardinage. 26 juillet—3

Bureau de la Compagnie du Chemin-à-Coulisses de la Nouvelle-Orléans et Carrollton.

ON recevra au bureau de cette compagnie jusqu'au 15 d'août, des propositions pour remblayer quatre portions de terre situées au bout du *Canal Gravier*, et appelées communément Basin Gravier ou *Goose Pond*. Un plan en est déposé au bureau de la dite compagnie où l'on donnera toutes les informations nécessaires.

Par ordre de la direction,
24 juil L. F. GENERES, secrétaire.

BUREAU DE LA COMPAGNIE DU CHEMIN-A-COULISSES DE LA NOUVELLE-ORLEANS ET CARROLLTON.

ON recevra au bureau de cette compagnie jusqu'au 20 août des propositions pour fournir le bois nécessaire pour la construction du *chemin à coulisses*, savoir :

65000 pieds courant de bois équarri, de 8 sur 10 pouces, tiré des cyprières de la basse Louisiane, ou de cypre noir, de l'Alabama.

5000 pièces, idem de 10 sur 12 pouces, de 8 à 10 pieds de long.

65200 pieds courant, de 7 pouces sur 10,

10,000 chevilles d'acacia, de 18 à 22 pouces de long, sur 2 pouces carrés il faut que le bois soit sec.

12,000 coins, de 17 à 19 pouces de long, 5 pouces de large, 1½ pouce d'épaisseur à un bout et un à pouce à l'autre.

5000 pied courant 1 pied carré.

2 scies de 70 pieds de long sur 1 de carré ; 31 idem 17 pieds de long sur un 1 ditto carré.

Il doivent être tirés des cyprières de la basse Louisiane, où de cypre noir.

36 pilotis, 14 pieds carrés à un bout, 1 idem à l'autre, 38 pieds de long.

110 pilotis, 1 pied carré à un bout, 11 pouces à l'autre, 20 pieds de long.

20 pilotis, 15 pouces carrés à un bout, 12 pouces à l'autre, 25 pieds de long.

500 pilotis, 10 pouces carrés à un bout, 9 idem à l'autre, 20 pieds de long.

On obtiendra tous les renseignemens nécessaires, en s'adressant au bureau de la dite compagnie.

Par ordre de la direction,
24 juillet L. F. GENERES, secrétaire.

$3900 LIVRES Clous d'un pouce à un pouce un huitième, et grands Clous de quatre à sept pouces et demi, récemment reçus et à vendre par
HARRISON, BROWN & Co.
17 juillet rue Royale, No 117

ETOFFES imprimés—600 pièces Etoffes imprimés, propres aux marchés mexicains, ayant droit au *debenture*, récemment reçu et à vendre par
HARRISON, BROWN & Co.
17 juillet rue Royale, No 117

100 PANIERS Champagne, 1ère. qualité, en débarquement du navire Hiram, de la marque G. N. L. B. Rougier, à vendre par
15 juil P. DUBERTRAND.

TOILE A DRAPS du pays 4-4; do. Russie, serges espagnols, ayant droit au drawback; quelques balles de cotonnades et cotons écrus ; robes blanches en caisse, à vendre par
10 juillet LINCOLN & GREEN.

MESSRS. J. & J. DARAMON reçoivent par le navire Huntsville :
1 caisse 4-4 et 5-4 fichus noirs en gaze, bordure unie;
2 balles étamines noires;
1 caisse gros de naples noir; 1 do. percales noires;
1 do. mousselines à jour, façon et dentelle;
1 do. coton à border d'orill. 18 juil

SUCRE—50 boucauts sucre, en magasin, à vendre par
GRAY, DURRIVE & Co.
15 juillet 38, Nouvelle Levée

SAMUEL BESK, *Fondeur et Tourneur* en cuivre, plombier et mécaniste, rue du Maine, No. 32, a l'honneur d'informer le public, qu'il est prêt à exécuter toutes commandes dans son états avec promptitude et netteté, fontes en cuivre de toutes formes, travaux de machines à feu, pompes de toutes grandeurs et de toutes formes, avec des valves patentées, exécutés d'après les derniers modèles, doubles écrous, appareils de fontaines, de bains et d'eau de soda, montures de pupitres, livres et comptoirs, plaques de portes, baguettes de rideaux et escaliers—répare aussi les chandeliers et lampes et généralement nettoie et bronze tous ces articles à des prix modérés. 4 mai—6m.

THOMAS C. NICHOLLS, avocat, se chargera de recouvrements et autres affaires relatives à sa profession, dans la paroisse d'Iberville et dans celles du second district judiciaire, composées de St. Jacques, l'Ascension, l'Assomption, Lafourche Intérieure et Terrebonne.

On peut le trouver pendant la session de la législature à la chambre des représentans et à Donaldsonville le reste de l'année. 5 mars—6

CHEVAUX DE BOIS—Le soussigné a reçu par le navire Huntsville, six superbes chevaux de bois.
M. WALTON,
juillet rue de la Douane, Nos 12 et 14

RIZ—50 boucauts riz de Obarieston, de première qualité, à vendre par
8 juil F. H. PETITPAIN,
encoignure Chartres & Toulouse.

FOIN, MAIS ET AVOINE—Ce on trouvera constamment à l'embarquement des rues St. Louis et Tchoupitoulas, sur le bassin. S'adresser sur les lieux ou à
JULES LE BLANC,
19 juil et rue Royale, No 103

A LOUER.—La maison située rue du Canal, No 67, jouissance prochaine. S'adresser pour voir les premises, à
23 mai I. OGDEN & CO.

VENTES PAR LE REGISTER.

PAROISSE D'ORLEANS.

COUR DES PREUVES.—Vente par le Register des Testamens—Vendredi, 9 août 1833, à 4 heures de l'après-midi, il sera vendu devant mon bureau, les effets mobiliers, appartenant à la succession de feu Nathaniel Monage. Conditions, de la vente, Comptant.

Par ordre de la Cour,
26 juil W F C DUPLESSIS, rég.

PAROISSE D'ORLEANS.—Cour des Preuves. —*Vente par le Register des Testamens*—Samedi, 17 août 1833, à midi, j'exposerai en vente, à la Bourse, pour compte de la succession de feu Michel Clifford, les esclaves nommés Julian, âgé d'environ 36 ans, et Sylvan, alias Gilbert, âgé d'environ 14 ans, fils de Julian.

Conditions de la vente : 4 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Par ordre de la Cour,
14 juil W. F. C. DUPLESSIS, reg.

PAROISSE D'ORLEANS.

COUR DES PREUVES—Vente par le Register des Testamens—Mardi, 13 août 1833, à 10 heures du matin, il sera vendu dans la rue Bourbon, entre les rues Conti et Bienville, les effets mobiliers, appartenant à la *succession de feu* Jeanette Robert, f. c. l.

Conditions, de la vente : comptant. Le prix de la vente, 31 juil W F C DUPLESSIS, rég.

PAROISSE D'ORLEANS—*Cour des Preuves*—Vente par le Register des Testamens—Lundi, 12 août 1833, à midi, *j'exposerai en vente*, à la Bourse, pour compte de la succession de feu Edward Moore, 5 Actions de la Banque du Commerce de la Nouvelle-Orléans, sur lesquelles $10 par action, ont été payées.

Conditions de la vente : Comptant.

Par ordre de la cour,
31 juil W F C DUPLESSIS, rég.

PAROISSE D'ORLEANS.

COUR DES PREUVES.—Vente par le Register des Testaments.—Samedi, 31 août 1833, à midi, j'exposerai en vente, à la Bourse, pour compte de la succession de feu Zaire Gamont, la propriété ci-après décrite, savoir;

Un lot de terre situé rue d'Amour au faubourg Marigny, ayant mesure américaine 29 pieds 3 pouces de face à la dite rue d'Amour, sur 120 pieds, mesure française de profondeur, borné d'un côté par Joseph Fondal, et de l'autre par Sylvain d'Acquin, ensemble les édifices qui y sont construit.

Conditions de la vente : $400 payables comptant, et le reste à 1 et 2 ans de crédit, en bons billets endossés, portant hypothèque jusqu'à parfait paiement; les termes de paiement seront divisés en deux billets d'égale valeur.

Par ordre de la cour,
W F C DUPLESSIS, régister,

N. B. L'acte de vente sera passé en l'étude de L. T. Caire, notaire public, aux frais des acquéreurs. 31 juillet.

PAROISSE D'ORLEANS.

COUR DES PREUVES.—Vente par le Register des Testaments.—Lundi, 2 septembre 1833, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, pour compte de la succession de feue Jeannette Robert, f. c. l. la propriété ci-après décrite, savoir: Un lot de terre, situé en cette ville, rue Bourbon, entre Conti et Bienville, mesurant, plus ou moins, 30 pieds de face à la rue Bourbon, sur environ 40 pieds de profondeur, borné des deux côtés par des *propriétés* appartenant à M. Louis Dansac, et dans la profondeur par un lot de terre appartenant à M. J. M. Shiff, ensemble une vieille maison et quelques dépendances tombant en ruines.

Conditions de la vente : Un tiers payable comptant, un tiers à six mois et un tiers à douze mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Par ordre de la Cour,
W. F. C. DUPLESSIS, Régister.

N. B L'acte de vente sera passé pardevant L. T. Caire, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 31 juil

PAROISSE D'ORLEANS—*Cour des Preuves*—Vente par le Register des Testamens—Mercredi, 14 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu dans le faubourg Ste. Marie, rue Foucher, derrière la Fonderie, les meubles meublants et autres effets mobiliers, appartenant à la succession de feue Marie Louise Prudence D'Aquin, f. c. l. Conditions de la vente : Comptant.

Par ordre de la Cour.
2 août W F C DUPLESSIS, rég.

PAROISSE D'ORLEANS—*Cour des Preuves*—Vente par le Register des Testamens—Jeudi, 5 septembre 1833, à midi, *j'exposerai en vente*, à la Bourse, pour compte de la succession de feu Marie Françoise Prudence d'Aquin, négresse libre, la propriété ci-après décrite, savoir:

Une portion de Terrain, située en cette ville, rue Bourgogne, entre les rues St. Louis et Conti, mesurant 14 pieds de face à la dite rue Bourgogne et ayant en profondeur 120 pieds, les premiers 60 pieds ayant la même largeur que la face sur la rue Bourgogne et les derniers 60 pieds ayant seulement une largeur de 11 pieds, ensemble les bâtisses en bois qui existent dessus en mauvais état; le dit lot borné d'un côté par la propriété ci-devant ou actuellement de Charlotte Brion et de l'autre côté par la propriété ci-devant ou actuellement appartenant à Françoise Borée.

Conditions de la vente : un quart, comptant, et le reste à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque spéciale.

Par ordre de la Cour,
W F C DUPLESSIS, rég.

N. B. L'acte de vente sera passé en l'étude de Félix de Armas, notaire public, aux frais des acquéreurs. 2 août

PAROISSE D'ORLEANS.

COUR DES PREUVES.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la succession de feu Joseph Oudin, et à toutes autres personnes que cela peut concerner d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles le compte rendu par le curateur de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué, et le dit curateur déchargé de ses fonctions et de toute responsabilité. *Par ordre de la cour.*
2 août W F C DUPLESSIS, rég.

FOIN—50 balles en débarquement du navire Florida, de New-York, et à vendre par
24 juillet LINCOLN & GREEN

BEURRE DE GOSHEN & FROMAGE—50 barillets beurre de Goshen, 50 boîtes fromage, 20 caisses fromage en forme d'ananas, à vendre par
24 juil THOMSON & GRANT.

50 CAISSES Limons. 10 balles d'amandes, 300 sacs poivre de Sumatra, 50 sacs gingham, à vendre par
24 juillet THOMSON & GRANT.

TRAITES sur Paris, à vendre par
17 juil FR. PERRET, 59, rue Toulouse

WHISKY, MAIS, &c—200 sacs Maïs, 2 boisseaux chaque, 37 barils Whisky, 7 dito Huile de Palma-Christi, *en magasin*, à vendre par
GRAY, DURRIVE & Co.
15 juillet 38, Nouvelle Levée

EN magasin et à vendre par les soussignés, 2 balles Shalls, imprimés;
2 *do. indiennes*; 1 caisse Merinos et Indiennes,
6 pièces Indienne, 7 do. bordures;
2 balles Couvertures françaises 6 points,
6 caisses Vin Hermitage supérieur;
50 do. château-Léoville, do.
15 paniers Champagne, do.
3 barils Vin de Grenache, (Roussillon)
1 caisse de 50 bouteilles liqueurs superfines;
3 caisses *Serrares françaises*;
2 boucauts fil à voile.
19 juin T. NICOLET & Co.

VINS de Porto et de Mérise, de Cette-Madère, Châteaux-Margeaux, et de l'Hermitage,
20 caisses Cire blanche,
3 boucauts mader pour teinture,
200 ballots Toile à voile de coton,
20 caisses Tabac manufacturé,
100,000 Cigarres,
7,000 Sacs de plâtre ; à vendre par
HARRISON, BROWN
19 juillet rue Royale,

ON demande un navire pour Bordeaux, à
8 juil J. M

DEMANDE de 300 actions de la Banque d'Union,
9 juil CHS. HA
rue de Chartr

A VENDRE.

UN Terrain située faubourg Montreuil de face à la rue Elmire sur 120 pieds à la rue Craps.
8 juil CHS.
rue de Ch

SUCRE BL HAV
GARRE du brick An
de la Hav H. PETIT
juil rtres & Toulo

220 ne, en débarquement
de à vendre par
3 juillet NCOLN & GREEN.

A VENDRE en gros et *en détail* par le soussigné—16 boucauts jambons de Cincinnati, de 1ère. qualité et dont deux expressément préparés pour Walker pour l'usage des familles. PAUL T,
rue St. Pl o. 21.

Aussi: Tous les articles de *grocerie* en général et un assortiment de Stence qu'il offre à un rabais considérable, à la clore cet article. 5 juillet.

LACOUTURE offre à vendre dans son magasin rue de la vieille Levée, entre Bienville et Douane, No. 81, et à des conditions raisonnables, les articles suivants :

9 caisses Pruneaux de 50 paubans chaque caisse;
100 paniers Anisette de Bordeaux ;
80 petits barils Sirop de Limon;
20 caisses Bleue blanc de la Havane;
50 caisses Liqueur superfine ;
30 caisses Eau-de-fleur d'Orange triple ;
Jus de citron en barils et en damejeannes;
Amandes en coque et cassées;
Quelques caisses véritable Absinthe Suisse;
Une jarre Fruit cristalisés de Marseille;
Cassettes de la Havane en caisses de 12 paubans;
Gaufrolet d'Angers, vin de Champagne et Muscat;
Dragées, Liqueurs, Sirops assortis, Maraschins;
Cassettes de la Havane, cristalisées par petites caisses de 5 livres, et plusieurs autres articles. 30 mars

VENTES PAR LE REGISTER.

PAROISSE D'ORLEANS—*Cour des Preuves*—Vente par le Régister des Testamens—Jeudi, 22 août 1833, j'exposerai en vente à la Bourse, pour compte de la succession de feu Isabelle Dupart, veuve de Paul Cheval, f. c. l. les esclaves et les biens fonds ci-après décrits, savoir :

ESCLAVES,

Marie-Louise, négresse de 45 ans, un peu blanchissante et repasseuse, domestique de maison, bon sujet.

Fanny, griffonne de 20 ans, sachant faire un peu tout, bon sujet, et son enfant Louise ou Elise.

BIENS FONDS,

Un lot de terre ayant environ 125 pieds de face au chemin du Bayou, sur 300 pieds de profondeur, mesure française, et élargissant de 60 pieds derrière, la propriété de M. B. Marigny, le tout à environ 270 pieds de profondeur, sur lequel est une maison en mauvais état et diverses constructions en bois aussi en mauvais état.

Un demi-terrain, situé rue des Ursulines entre les rues *Trémé et des Marais*, ayant 32 pieds 3 pouces et demi de face, et 172 pieds 7 pouces de profondeur, mesure anglaise, sur lequel est une maison briquetée entre poteaux.

Conditions de la vente : *Les esclaves* payables un tiers comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit, les terre sur le chemin du Bayou, à 1 et 2 ans de crédit, demi-terrain dans la rue des Ursulines; un tiers comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit, le tout en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque spéciale sur les propriétés vendues jusqu'à parfait paiement; les billets seront divisés par coupons à la convenance des héritiers, et les actes de vente seront passés pardevant Louis H. Féraud, notaire public.

Par ordre de la cour,
19 juil W F C DUPLESSIS, rég.

PAROISSE D'ORLEANS.

COUR DES PREUVES—Vente par le Register des Testamens—Samedi, 23 août 1833, à midi, j'exposerai en vente, à la Bourse, une négresse nommée Livorette, appartenant à la succession de feue Sanite Andreau, f. c. l.

Conditions de la vente : Moitié payable comptant, et la balance à 6 mois de crédit, en billets endossé à satisfaction et hypothèque spéciale.

Par ordre de la Cour,
19 juil W. F. C. DUPLESSIS, rég.

PAROISSE D'ORLEANS—*Cour des Preuves*—Vente par le Régister des Testaments—Vendredi, 23 août 1833, à midi, j'exposerai en vente, à la Bourse, pour compte de la succession de feu François Morris, les biens fonds ci-après décrits savoir :

1° Un terrain situé au coin des rues d'Amour et d'Espagne, faubourg Marigny faisant partie du lot N° 307, conformément au plan du dit faubourg, ayant, mesure française, 60 pieds de face à la dite rue d'Amour sur 80 pieds de profondeur, et face à la dite rue d'Espagne, ensemble la maison et autres bâtisses qui s'y trouvent.

2o. Un autre Terrain, situé dans la rue d'Espagne, audit faubourg Marigny; formant le reste du lot, No. 307, ayant, mesure française, 40 pieds de face à la dite rue d'Espagne, sur 60 pieds de profondeur, ensemble la petite maison neuve et la cuisine qui s'y trouvent.

Conditions de la vente.—Six et douze mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, et portant hypothèque spéciale.—Les actes de vente seront passés pardevant Hugues Pédescleaux, notaire public.

Par ordre de la cour.
19 juil W. F. C. DUPLESSIS, reg. decédé.

PAROISSE D'ORLEANS—*Cour des Preuves*—Vente par le Régister des Testamens—Jeudi, 22 août, 1833, à midi, à la Bourse, pour compte de la succession de feu Louis Auguste Tainturier, les deux esclaves ci-après nommés et décrits; savoir:

Overton, âgé d'environ 25 ans, nègre de journée et charretier, et Mathilde, mulâtresse âgée d'environ 16 ans, domestique de maison.

Conditions de la vente: 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque spéciale.

Par ordre de la cour,
W F C DUPLESSIS, rég.

N. B. Les actes de vente seront passés en l'étude de H. Pédescleaux, notaire public, aux frais des acquéreurs.
19 juil

PAROISSE D'ORLEANS—*Cour des Preuves—Vente par le Régister des Testamens*—Jeudi, 15 août 1833, il sera vendu à midi, à la Bourse, une mulâtresse nommée Eliza, marronneuse, appartenant à la succession de Thomas C. Dawson, décédé.

Conditions de la vente—Six mois de crédit, en un billet endossé à satisfaction et hypothèque spéciale.

Par ordre de la Cour,
12 juillet W. F. C. DUPLESSIS, rég.

PAROISSE D'ORLEANS.—Cour des Preuves —*Vente par le Register des Testaments.*—Jeudi, 15 août 1833, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, pour le compte de la succession de feu Frédérick Enders, les propriétés foncières ci-après décrites, savoir :

Deux Terrains situés au nouveau faubourg Marigny, désignés sous les Nos. 1 et 12 de l'ilet N° 68 sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer de la ville, et annexé à un acte passé par devant Félix de Armas, notaire public, le 24 juin 1830; les dits terrains ayant mesure française, savoir:

Le lot No. 1, formant une des encoignures des rues Annette et Célestine, et mesurant soixante pieds de face sur cent vingt pieds de profondeur; et le terrain No. 12 attenant au terrain No. 2 mesurant aussi soixante pieds de face à la rue Annette, sur cent vingt pieds de profondeur; lesquels dits deux terrains ont été divisés en trois lots Nos. 1, 2 et 3, mesurant chacun (mesure américaine) quarante-deux pieds de face sur cent quatre lignes de face à la rue Annette, sur cent vingt pieds de profondeur, cent quatre lignes de profondeur, conformément à un plan fait par Charles J. Zeringue, arpenteur, le 1er. août 1832.

Un terrain, paroisse Jefferson, de mesure française, vingt arpents de face sur quarante de profondeur, dont [illegible] et borné d'un côté par [illegible] et de l'autre par [illegible] et mesure américaine, et bornée